

Licence Professionnelle Métiers du notariat

Objectifs

L'objectif de la licence professionnelle Métiers du Notariat est de former des techniciens (T1) qui seront dotés à la fois d'une connaissance de la pratique notariale d'un niveau suffisant pour leur permettre d'être rapidement opérationnels au sein des études, et d'une culture juridique de base leur assurant une adaptabilité et des perspectives d'évolution dans la carrière, soit par les acquis de l'expérience, soit par formation complémentaire dans les Instituts des métiers du notariat.

Ce technicien assiste le notaire :

- > Il prépare la rédaction des différents actes soumis à la signature du notaire en sa qualité d'officier public et ministériel. A ce titre, il rassemble les pièces administratives nécessaires et effectue les recherches juridiques requises pour chaque type d'acte. Il surveille ensuite la conformité de procédures, des formalités et des échéances.
- > Il rédige également les actes courants : ventes d'immeubles, états liquidatifs de successions ou de régimes matrimoniaux.
- > Il monte et gère des dossiers peu complexes, il répond à des questions juridiques courantes relatives aux régimes matrimoniaux, au droit des successions, au droit de l'urbanisme, au droit immobilier ainsi qu'au droit des sûretés.
- > Selon les études, il négocie aussi les ventes immobilières et assure la liaison entre les différents interlocuteurs tels les administrations (services d'urbanisme des collectivités locales, conservation des hypothèques, greffe des tribunaux...), les agents immobiliers, les banquiers ou les diagnostiqueurs.



Public cible

- Licence 2 mention Droit ou mention AES
- BTS notariat
- DUT carrières juridiques
- VAE ou VAPP

Compétences acquises

- > Mettre en œuvre, dans ses missions de conseil et de rédaction d'actes, le droit des régimes matrimoniaux, des donations et libéralités, des successions, des sûretés, de l'urbanisme, de l'immobilier et de la construction ;
- > Constituer un dossier et rassembler les pièces nécessaires à l'élaboration d'un acte ;
- > Vérifier les titres de propriété, les documents cadastraux, les documents d'état civil, le financement, les garanties ;
- > Analyser un dossier en vue de repérer les problèmes juridiques posés avant transmission au notaire ;
- > Proposer des solutions juridiques aux problèmes repérés ;
- > Effectuer des recherches documentaires (législation, jurisprudence, doctrine) à l'appui des solutions proposées en vue de la réalisation d'actes ou de conseil ;
- > Rédiger un acte authentique en vue de sa signature par le notaire ;
- > Assurer le suivi d'un dossier et le respect des délais et des procédures ;
- > Effectuer les formalités en vue de la publication d'un acte ;
- > Assurer le suivi comptable du dossier ;
- > Réaliser une liquidation simple de succession ou de régime matrimonial
- > Taxer les actes rédigés ;
- > Effectuer une veille juridique ;

- > Evaluer les biens proposés à la vente en fonction des prix réels pratiqués, des caractéristiques du bien et des diagnostics fournis, et mener à bien la négociation ;
- > Agir dans le respect des règles d'éthique et de déontologie de la profession notariale.

Conditions d'accès

Pré requis : L2 en Droit ou AES, DUT carrières juridiques, BTS notariat , ou sur validation des acquis de l'expérience (VAE).

La formation est dispensée au sein de l'Université de Brest . Le nombre de place au sein de la formation est limité à 25 étudiants.

Depuis septembre 2022, la formation est exclusivement dispensée en alternance et les cours ont lieu exclusivement en présentiel.

Poursuite d'études

La vocation de ce diplôme est l'insertion professionnelle directe.

Insertion professionnelle

Les métiers visés sont principalement celui de technicien du notariat (niveau T1 au sens de la convention collective du notariat), ce qui équivaut à la profession couramment dénommée "Clerc de notaire".

Les titulaires de cette licence professionnelle peuvent aussi s'intégrer dans d'autres professions au sein desquelles les connaissances notariales sont appréciées (banque, assurances ou immobilier).

Infos pratiques

Faculté de Droit, Économie, Gestion et AES à Brest

Formation accessible en : Contrat de professionnalisation, reprise d'études non financées, formation continue financée, formation en apprentissage

Durée : 1 an

Contacts

Contact administratif

UFR DROIT - scolarité licence professionnelle

scolarité-lp-deg@univ-brest.fr

Tel. 02.98.01.81.59

Responsable pédagogique

Martial NICOLAS

martial.nicolas@univ-brest.fr

Programme

LP Métiers du notariat

Semestre 5

UE 1 : Vente immobilière

- Les contrats préparatoires à la vente d'immeuble (Coeff 4) 30h
- Aspects techniques de la vente immobilière (Coeff 4) 35h

UE 2 : Propriété

- Droit des biens (Coeff 2,5) 20h
- Droit rural (Coeff 1,5) 10h

UE 3 : Opérations immobilières

- Droit immobilier de la construction (Coeff 2) 20h
- Droit de l'urbanisme (Coeff 2) 20h
- Fiscalité immobilière (Coeff 2) 15h

UE 4 : Déontologie professionnelle

- Rôle et responsabilité du notaire 15h

UE 5 : Communication

- Anglais juridique et commercial (Coeff 1,5) 10h
- Informatique (Coeff 1,5) 10h

UE Surnuméraire - UE 6 : Remise à niveau

- Rappel des fondamentaux en Droit 10h

Semestre 6

UE 7 : Famille

- Droit des personnes et de la famille 15h

UE 8 : Patrimonial de la famille

- Droit des régimes patrimoniaux (Coeff 3) 45h
- Droit des successions (Coeff 3) 45h

UE 9 - Entreprises et garanties

- Droit des affaires (Coeff 3) 30h
- Droit des sûretés (Coeff 2) 20h

UE 10 : Pratique notariale

- Fiscalité du patrimoine (Coeff 2) 20h
- Comptabilité (Coeff 1) 15h

UE 11 : Communication

- Anglais juridique et commercial (Coeff 2) 10h

UE 12 - Préparation à la vie professionnelle

- Conférences 9h

UE 13 : Pratique professionnelle

- Exposé de synthèse

Dernière mise à jour le 13 mars 2025